

DECRET N°2014 -625 DU 9 OCTOBRE 2014

Chargeant Monsieur Babalola Jean Michel H. ABIMBOLA, Ministre de la Culture de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de Madame Françoise A. ASSOGBA, Ministre de l'Industrie du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises pour compter du samedi 06 au jeudi 11 septembre 2014

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement.
- Vu le décret n° 545 du 08 Septembre 2014 chargeant **Monsieur François Adébayo ABIOLA**, Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'intérim du Chef de l'Etat.

DECRETE

Article 1^{er} : pour compter **du samedi 06 au jeudi 11 septembre 2014 Monsieur Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, est chargé de l'intérim de **Madame, Françoise Abraoua ASSOGBA** Ministre de l'Industrie du Commerce des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

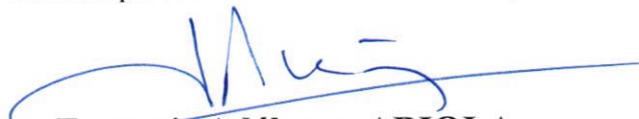
Fait à Cotonou, le 09 octobre 2014

Pour le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement absent et P.O.,

Monsieur François Adébayo ABIOLA, Ministre d'Etat
Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique de l'intérim du Chef de l'Etat,


François Adébayo ABIOLA